

Conseil départemental Junior : La 13e édition a promu les produits locaux



Plus que jamais les jeunes prennent leurs destinées en main. La preuve en a encore été fournie lors du 13e Conseil départemental Junior réunissant les élus, en binôme fille-garçon, délégués de dix classes de 6e sélectionnées dans les 37 collèges.

Depuis 2009, les élèves travaillent sur le projet commun portant sur la promotion et l'utilisation des produits locaux, en priorité.

Sur les dix sujets proposés, lors de cette unique journée de travail dans les locaux de l'Hôtel du Département, sous la présidence d'Isabelle Gasselin, vice-présidente du Conseil départemental, chargée de la vie associative, de la jeunesse, de la culture et des sports, et de Jean-Marie Janssens, vice-président chargé des collèges et des bâtiments départementaux, et ce en présence d'autres conseillers et responsables pédagogiques, six vidéos accompagnaient les textes et dossiers, tous très complets.

Le collège René-Cassin de Beauce-La-Romaine a présenté la ferme de La Pierre Cochée avec «Les glaces, c'est la classe», tandis que le collège Robert-Lasneau de Vendôme (Loane Kernacker et Timéo Deniau) jouait la carte du fromage de chèvre du Vendômois, avec le slogan : «C'est bon pour la santé et l'économie locale».

Les collèges Saintes-Maries de Blois (La chocolaterie-pâtisserie Buret à Blois) et Notre-Dame de Vineuil (Le miel, un travail d'équipe) l'ont emporté devant Les Provinces de Blois (Le paradis du chocolat, c'est à Blois) et Saint-Georges de Salbris (Caviar de Sologne : Saint-Georges au pays de l'or noir), deuxièmes, et Gaston-Jollet de Salbris (Les cabrettes solognotes), troisième. Les divers sujets avaient été disséqués lors de séances de travail assidues avant le vote démocratique avec bulletins secrets et urnes, ce qui permet de donner quelques notions civiques aux jeunes collégiens, citoyens adultes de demain..., entre les deux tours des élections législatives nationales.

[Le chevalier Pierre Maino «épinglé» de La](#)

Légion d'honneur...

En fermant les yeux, on était revenu quelques années en arrière en Loir-et-Cher. Quand le préfet Gilles Lagarde n'était pas encore directeur des services du Conseil départemental d'Indre-et-Loire, et que Pierre Maino, président de la Chambre des métiers et de l'artisanat, n'était pas encore président de la CGPME.

Deux amis se retrouvaient en cette Maison des entreprises et on avait l'impression que le temps s'était arrêté. Entre souvenirs et plaisanteries, entre rappels de certains faits importants pour la vie économique du Loir-et-Cher, et avant que Pierre Maino n'arrache presque quelques larmes à l'assistance en se souvenant de son grand-père «rital», ayant quitté la maison natale, à 8 ans, pour traverser la Suisse, avant d'arriver en France, pour y faire souche et y réussir une carrière exemplaire dans le bâtiment... une médaille de chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur était passée des mains de Gilles Lagarde au revers de la veste de Pierre Maino.

Car, le côté officiel de cette manifestation, s'il acceptait l'humour, était plus que sérieux...

En parrain attentif, Gilles Lagarde, devant le futur décoré et sa famille ; un parterre d'amis, dont le président du Conseil départemental, Maurice Leroy, député ; plusieurs légionnaires et même un Saint-Cyrien en tenue d'apparat ; plusieurs artisans de terrain ou retraités..., retraça la carrière de son filleul, né en 1950. Entré dans l'industrie en début de carrière, vira vers l'imprimerie à Clermont-Ferrand, puis en Vendômois et en Blaisois, non sans une halte en tant que directeur d'une entreprise de literie dans La Vienne. On ne saura jamais s'il était testeur de sommeil à plein temps ou chargé de la commercialisation, entre deux siestes.

Engagé dans la protection de l'environnement et le développement durable, Pierre Maino fut à l'origine, avec ses pairs imprimeurs et la CMA 41, de la mise en place de la charte ImprimVert et de

la collecte des déchets après tri sélectif, avant de s'engager sur le plan régional dans la vie de la CRMA. Il créa, aussi, avec ses collègues de la Chambre d'agriculture, le drive pour produits fermiers et s'impliqua, aux côtés de la boulangerie-pâtisserie, à la mise en place de la filière «Viennoiseries 100% Maison», avec le président Jacky Otto Bruc, en homme de conviction, engagé, volontaire et soucieux du bien-être des autres.

«C'est la première fois que je me fais épingleur, avec plaisir, par l'administration», attaqua Pierre Maino dans ses remerciements qui allèrent vers son parrain, toujours à l'écoute des artisans et des gens qui travaillent, mais aussi vers sa famille, ses amis des chambres consulaires avec lesquels il a travaillé en bonne harmonie et toutes celles ou tous ceux qui l'ont aidé dans son parcours professionnel. Sans oublier le grand-père, précité, à qui il dédia sa médaille, car il l'aurait méritée plus que son petit-fils et en précisant bien, au passage, qu'au fil des décennies l'immigration, avec ou sans frontières, n'avait jamais mis en péril le pays accueillant, à condition de bien se comprendre et de se connaître. *«Derrière chaque femme ou homme arrivé(e) en France, il y a une histoire..., pas toujours heureuse ou idyllique. On ne quitte pas son pays natal sans raisons importantes, hier comme aujourd'hui».*

[La CMA 41 et ses forces vives](#)



Le président régional Gérard Bobier l'a répété lors de la dernière assemblée générale de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Loir-et-Cher (CMA 41) : « *L'artisanat d'aujourd'hui n'est plus le même que celui d'il y a 10 ans, ni le même de celui de la décennie à venir. Il va falloir que les artisans évoluent au même rythme que notre société. Même si cela paraît difficile, il faudra y passer.* »

Malgré quelques problèmes de micro et de projection visuelle, dans les nouveaux locaux du CFA, rue Bernard-Darada, l'assistance composée d'élus politiques ou de futurs (?) élus, mais surtout d'artisans a compris que l'heure était grave.

Face à ce monde qui bouge et en fonction des réformes qui se mettent en place, avec notamment la régionalisation et l'application de la loi NOTRE, la mutualisation est plus que jamais d'actualité.

«Elle devra s'effectuer, toujours, dans le respect des femmes et hommes employés dans les divers services des chambres départementales et le social doit l'emporter sur l'aspect économie d'échelles».

Pour ce faire, le président régional, avec l'accord du président du Loir-et-Cher, Stéphane Buret et de son équipe, a lancé les axes de la mandature à venir, à savoir la mutualisation et le travail réseau ; l'action de proximité et dans les actions de chaque chambre départementale en relation avec la régionale ; l'amélioration de la visibilité des offres de services des diverses chambres et, enfin, l'anticipation de tout ce qui est du possible afin d'accompagner, au mieux, les nouveaux modèles économiques dans leur application au sein des structures artisanales, même de très petite taille.

Le Loir-et-Cher compte, à ce jour, 6623 entreprises artisanales dont 1923 micro-entreprises (29%, mais en recul de 13,4%), avec un solde positif de 112 entreprises au 31 mars dernier (101 en mars 2016). Les radiations ont atteint 5,8%. Sur le plan humain, on compte 19000 actifs, dont 10840 salariés ; 1.169 apprentis et 234 conjoints collaborateurs. 266 visites d'entreprises ont été effectuées en 2016.

Les relations entre le monde de l'éducation nationale et l'apprentissage ont été, une nouvelle fois, dénoncé et le côté professionnel des apprentissages, une fois terminés, a été une nouvelle fois mis en valeur, même si bon nombre de personnes le décrient, par ignorance.

La mise en route de la résidence hôtelière appellera quelques ajustements de gestion et les plus grands espoirs restent fondés sur les structures définitives qui devraient fonctionner dans moins de 5 ans quand tout le programme de restructuration-construction sera terminé.

La réunion se termina par la remise de médailles d'honneur à plusieurs maîtres d'apprentissage heureux d'avoir contribué à la formation de quelques dizaines de jeunes dans leurs activités respectives.

[Initiative 41 poursuit sa campagne d'aides solidaires](#)



Beau bilan : 473 emplois créés ou maintenus l'an dernier.

En constatant le bilan de la plate-forme Initiative 41 , lors de sa dernière assemblée générale à

Fossé, en présence d'une assistance très fournie, que le chemin parcouru est plus que positif, en matière de création ou reprise d'entreprises, de développement ou de transition d'entreprises, en conseils en innovation et en accompagnement. La solidarité appuyant le credo des chefs d'entreprises impliqués à aller vers l'autre et l'aider pour prospérer et non pas l'écraser a entraîné, bénévolement, une chaîne qui a réuni, à ce jour, plus de 56 marraines et/ou parrains après un démarrage à 12 en 2012.

L'année écoulée a vu le financement de 134 projets, dont 31% portés par des femmes, 50% par des demandeurs d'emplois, 18% par des jeunes de moins de 30 ans, et 24% par des «seniors» (plus de 45 ans !), pour 114 entreprises créées ou reprises (42% en créations, 36% en reprises, 17% en croissance et 5% en transition). L'ensemble des prêts d'honneur score 1,42 million d'euros ayant entraîné un déblocage de fonds de 9,86 millions en prêts.

Le tout a débouché sur 473 emplois directs, créés ou maintenus, avec 26% des dossiers parrainés et une baisse des sollicitations, de la part d'entreprises dites en difficulté. Le président Marc Michaud a souligné cet état de faits positifs ayant rythmé la vie de l'association durant l'an 2016.

2017 devrait voir se concrétiser 95 prêts en création-reprise, 32 prêts de croissance et 10 en transition pour un total estimé à près de 1,5 million. Une enveloppe de 100.000 euros est destinée aux commerçants du centre-ville de Blois pour les aider à traverser la zone de turbulence grave due aux travaux et aux mauvaises conditions climatiques.

L'accent a été mis, au cours de cette assemblée, sur la nécessité de continuer le travail accompli depuis 5 ans, sans être solitaire, mais en échangeant encore plus avec d'autres structures partageant les mêmes objectifs d'entraide et de solidarité. Ainsi, sur le plan des réseaux, en plus de la JCE de Romorantin, Muco Club 41 d'Onzain et Le Groupement de Prévention agréé de Loir-et-

Cher, Initiative 41 veut tisser des liens avec Le Cercle des Entreprises du Vendômois (CEV) qui, fort de plus de 70 entreprises adhérentes à ce jour, a su fédérer ses membres autour de thèmes forts basés sur l'économie du territoire. Sans évoquer un jumelage, des passerelles de réflexion vont être mises en place entre Initiative 41 et le CEV dont quelques animateurs sont venus apporter leurs témoignages au cours de cette réunion.

Enfin, un appel aux candidatures en commerce traditionnel et restauration est lancée car le secteur, actuellement, est en perte de vitesse alors qu'il y a des demandes en entreprises et en personnel qualifié. La formation devrait combler ce déficit si les candidat(e)s veulent bien y consacrer un peu de temps et de courage.

[Un jeune Vendômois se lance dans un concours d'éloquence](#)



D'abord documentaire diffusé par la télévision en novembre 2016, puis film (rallongé de quelque 20 minutes par rapport à l'original) projeté en salles depuis avril dernier, «À voix haute» ou «La force de la parole» ne peut laisser personne insensible. Cinéphile convaincu, je le classerai dans les vingt œuvres les plus appréciées de mes cinq dernières années de fréquentation de salles obscures, au rythme de trois toiles par semaine en moyenne.

Réalisé par Stéphane de Freitas et Ladj Ly, ce film retrace le déroulement d'un concours d'éloquence nommé «Éloquentia » lancé dans le département de La Seine-Saint-Denis à l'Université Paris VIII, dans le cadre d'activités extra-cursus et basé sur le volontariat.

Vedette de cet opus, le jeune Eddy Moniot, vainqueur du concours de l'année 2015-2016, est venu

animer, aux Lobis, à Blois, le débat qui a suivi la projection.



Parmi les spectateurs, Fabien Brunet, un Vendômois de 19 ans, venu là, avec ses parents et sa sœur, semblait bien plus intéressé que les autres. Et pour cause, il a participé aux sélections du concours 2016-2017 et se prépare à celui de l'année universitaire qui arrive, en se sentant mieux armé et plus mûr.

Ancien élève du collège Robert-Lasneau, puis du lycée Ronsard à Vendôme, il est parti, avec un bac ES en poche, suivre des cours de Sciences Politiques à Paris VIII où il a entendu parler de l'opération d'éloquence... dont il a suivi tous les cours, à raison de six samedis, de 9 à 18 heures, en non-stop, avec les mêmes animateurs que dans le film, avocat, prof de slam ou de théâtre, tous intervenants bénévoles. Pour le plaisir de faire partager, à d'autres, leurs passions et les aider à franchir un grand pas dans l'expression, le verbe, la gestuelle, en se domptant et en s'appropriant eux-mêmes.

«C'est parfois violent dans la formation», commente Fabien qui avoue avoir été séduit et y être allé après avoir vu le film à la télé, pour ne plus se sentir seul, aussi. «J'ai de suite progressé dans mon comportement, un peu timide au départ, puis dynamique au fil des cours, des échanges et, aussi, des remises en cause. On a évolué dans nos comportements en se regardant aussi et sur 160, de tous âges au départ (17 ans pour la plus jeune, une femme, et 27 pour l'homme le plus âgé) au départ, j'ai terminé dans les 32 «finalistes». Il y a une ambiance inexplicable dans les cours et le summum est atteint lors de la finale. Depuis, je me suis investi encore plus dans la coopérative qui gère cette activité, hors-cursus, car tout est basé sur le volontariat et j'espère rejoindre prochainement le bureau.»

L'avenir ? Fabien Brunet voudrait tâter de la politique en entrant en tant que conseiller d'une femme ou d'un homme politique installé(e), avant de se lancer lui-même dans ce créneau. Il milite déjà dans un parti et voudrait bien lancer en Vendômois le même type de concours d'éloquence autour des lycées Ronsard, Ampère, d'Areines et Saint-Joseph, pour, avec de bonnes volontés locales bénévoles, pouvoir aider les jeunes, de toutes conditions, à mieux se connaître, s'ouvrir à l'autre, réfléchir aux questions de son époque et se baser sur le credo d'Eddy Moniot qui développe trois points simples : articuler, aimer les mots et les connaître pour mieux les utiliser et les dompter, et savoir faire des pauses dans son intervention. Un vaste programme que Fabien veut défendre devant le maximum de compagnons de route...en lançant son idée locale.

[Métiers, arts et saveurs, savoir-faire et artisanat ont leur site internet officiel](#)



Comme les mercenaires, ils n'étaient que 7 en 2013. Et comme les mercenaires, guidés par Yul Brynner, dans le célèbre film, leur chef local était, lui aussi, chauve... Tout ça pour la petite histoire d'une aventure partie de presque rien...

Richard Stobiana, sculpteur et, par ailleurs, boulanger, a, dès le départ, su mobiliser plein de bonnes volontés pour faire aboutir son idée et la pérenniser, en labourant, chaque jour, le terrain de l'amitié, de la confraternité, de l'entente et de la solidarité. Car la tâche de ces femmes et hommes qui ont choisi d'exercer, et de tenter d'en vivre, ce difficile métier qu'est l'art, devient vite mortelle si on est solitaire. L'union a été le maître-mot de Richard qui, fier des quelque 80 adhérents actuels, en relation avec les professionnels des métiers de bouche, une autre forme d'art, vient de passer le relais de président à Hervé Capdevielle, tout en restant vice-président.

Ce duo-tandem a présenté, à La Maison des Entreprises, le dernier-né de l'équipée, pas du tout sauvage, à savoir le site internet de l'association.

Sous la baguette graphique de Sabine Rabin, «*Au Fil des Métiers, Arts et Saveurs*» (www.arts-saveurs41.fr) affichera tout ce que chacun(e) veut savoir sur les artisans d'art qui bougent, vont vers les autres, exposent leurs œuvres, ouvrent leurs ateliers ou maisons, et qui animent le Loir-et-Cher, au même titre que les châteaux, zoos, sites exceptionnels et la Loire, fleuve majestueux qui est une œuvre d'art à elle seule, sans oublier le Cher et le Loir. Toujours En avant ! (pour reprendre un slogan, depuis le dimanche 7 mai, à la mode...), à la pointe des dernières techniques mécaniques mêlant la puissance de machines à la dextérité de la main, avec un peu d'intelligence et de savoir-faire, parfois ancestraux, sans se tirer les cheveux (surtout quand il n'y en a pas) pour aboutir à un échange entre client-ami et vendeur honnête, sachant évaluer son œuvre au juste prix, celui de la sueur et de la peur du lendemain..., ne serait-ce que pour pouvoir acheter des matières premières.

Soutenu par une édition papier, tirée à plus de 20.000 exemplaires, le site Internet, reprenant les adresses et métiers de tous les adhérents à l'association ne pourra qu'inciter les Loir-et-Chériens d'abord, puis les touristes à trouver des objets insolites, uniques parfois, jamais estampillés «Made in China».

Et, à Blois, le pavillon Anne-de-Bretagne, avenue Jean-Laigret, près la gare, avec ses expositions tournantes, continue de fonctionner pendant la saison touristique.

Où en Vendômois ?

Avant de se lancer sur le site, il est bon de signaler que le Vendômois demeure encore un secteur

peu représenté à prospecter pour trouver de nouveaux adhérents car ils se comptent sur les doigts des mains.

Toutefois, on trouvera une bijoutière à Trôo, commune où évoluent, aussi, une ébéniste en marqueterie, ainsi qu'une restauratrice de livres anciens et relieuse ; un ferronnier d'art à Vendôme ; un restaurateur de mobilier à Naveil .

Ajoutons à cette liste une créatrice de bijoux, originaire de Vendôme, mais installée à Blois, et deux prochains adhérents, à Fortan, avec Jeanne Spehar, peintre en tapisserie ou tableaux, et Fabrice Gloux, sculpteur, tous deux parents de la statue d'Olympe de Gouges installée à l'Assemblée nationale le 17 octobre dernier.